et l'étendue ont frappé ceux de nos maîtres qui lui servaient de guides dans notre grand établissement scientifique.

Vous apprendrez tous, Messieurs, avec un vif sentiment de satisfaction et de reconnaissance, que Sa Majesté a bien voulu témoigner l'intention d'assister, dans un très-bref délai, à une séance de notre Société.

En conséquence, et par anticipation sur notre date réglementaire du 12 janvier, j'ai l'honneur de proposer à la Société :

1° De tenir très-prochainement une séance extraordinaire, afin de répondre aux intentions de l'Empereur, si flatteuses pour notre institution, si encourageantes pour nos travaux ;

2° De nommer immédiatement une Commission qui sera chargée d'organiser ladite séance, et de prendre les ordres de Sa Majesté pour la fixation du jour et de l'heure.

La Société accueille avec enthousiasme l'heureuse nouvelle apportée par M. le comte Jaubert, et s'empresse d'adopter les propositions qu'il vient de lui soumettre. Une Commission est nommée sur-le-champ et composée ainsi qu'il suit : MM. Édouard Bureau, Germain de Saint-Pierre, le comte Jaubert, Lasègue, Gustave Planchon, et W. de Schœnefeld (1).

M. le Président annonce à la Société la mort regrettable de M. Césaire Gouville, l'un de ses membres, décédé à Carentan, en avril dernier (2), et la perte profondément douloureuse que la science vient de faire dans la personne d'un des premiers phycologues de France, M. René Lenormand, décédé à Vire, le 11 décembre courant.

M. Roze, vice-président, donne lecture d'une lettre adressée à cette occasion à la Société par M. le docteur Roussel, et du discours prononcé par M. Morière, professeur à la Faculté des sciences de Caen, aux funérailles de M. Lenormand :

DISCOURS DE M. MORIÈRE.

Messieurs,

Une mort qui, tout en étant redoutée depuis quelque temps, nous a néanmoins surpris comme un coup de foudre, vient d'enlever à la science, — à un grand nombre d'Académies nationales et étrangères, — à une famille éplorée, — à ses nombreux amis, un des botanistes contemporains les plus distingués

(1) La Commission s'est depuis adjoint M. Al. Pérard, comme membre auxiliaire.

(2) La nouvelle de la mort de M. Gouville n'est parvenue que tout récemment au secrétariat.

et les plus connus, un de ces hommes qui ont le privilége de ne jamais vieillir sous le rapport du cœur et de l'esprit. M. René Lenormand s'est éteint le 11 décembre, malgré les efforts de la science et de l'amitié pour retenir une vie si précieuse.

Qu'il soit permis au secrétaire de la Société Linnéenne de Normandie, qui avait l'honneur de le compter au nombre de ses membres depuis longues années, de rendre au collègue un dernier hommage! Qu'il soit permis, surtout, à l'ami de prononcer un suprême adieu !

Multis ille bonis flebilis occidit
Nulli flebilior quam mihi !

Né à Condé-sur-Noireau, en 1796, René Lenormand, après avoir fait de solides études au collége de Vire, vint suivre les cours de Droit de la Faculté de Caen. Ce fut dans cette ville qu'auditeur assidu du cours de Lamouroux, il s'éprit d'une véritable passion pour l'étude des plantes. Quelques années plus tard, il forma dans la ville de Vire, avec les Despréaux, les Delise, les Dubourg-d'Isigny, les Chauvin, les Pelvet, cette pléiade de botanistes, qui ne se rencontrait dans aucune autre ville de la Normandie.

René Lenormand fit d'abord de nombreuses excursions dans notre province, qui lui procurèrent les premiers éléments de son immense herbier. Bientôt il entra en correspondance avec les principaux botanistes de la France et de l'étranger, et de nombreux échanges de plantes ajoutèrent de nouveaux matériaux à ceux qu'il avait déjà réunis.

Pendant plus de cinquante années, notre collègue a développé une activité extraordinaire. — Appréciant parfaitement tous les avantages que l'on peut retirer d'un emploi régulier du temps, il avait pris l'habitude de consacrer les premières heures de la journée, qui commençait pour lui souvent avant cinq heures du matin, à s'occuper de sa nombreuse correspondance, et tout le reste du jour était employé à examiner des plantes qu'il recevait de tous les points du globe, ou bien à préparer les envois qu'il faisait aux botanistes du monde entier. L'ermitage de Lénaudières a été, pendant ces cinquante années, le rendez-vous des savants qui venaient consulter l'herbier de notre collègue, — puiser dans son érudition, dans sa profonde connaissance des plantes, de précieux renseignements, — et qui repartaient émerveillés des richesses végétales qu'ils avaient vues et de l'aménité parfaite avec laquelle ils avaient été reçus.

M. René Lenormand réservait un accueil aussi bienveillant aux élèves qu'aux maîtres. Plus d'un botaniste, qui occupe aujourd'hui une position élevée dans la science, doit ce résultat à l'hospitalité si affectueuse qu'il avait reçue à Lénaudières, — aux encouragements dont ses premières recherches avaient été l'objet. Que de fois les botanistes de tous les pays ont eu recours à la bibliothèque et à l'herbier de notre ami ! Que d'auteurs lui ont dû de pré-

cieux matériaux qu'il s'empressait de mettre à leur disposition ! D'une générosité en quelque sorte instinctive, on le trouvait toujours disposé à donner de nombreux échantillons de ses chères plantes, quand il croyait que cette libéralité pouvait être utile à la science ou aux jeunes gens qui voulaient devenir des botanistes.

Lorsque la Société Linnéenne de Normandie, qui avait déjà tenu une séance publique à Vire en 1836, y revint trente années après, en 1866, elle voulait surtout, en offrant à M. Lenormand la première médaille d'argent qu'elle eût décernée depuis sa fondation, saisir l'occasion de rendre hommage à une vie consacrée tout entière au culte désintéressé de la science. A cette séance publique, M. Lenormand nous retraça, en termes qui partaient du cœur, les travaux des naturalistes nés à Vire ou qui étaient venus se fixer dans cette ville, et il ajouta ces paroles que nous aurons toujours présentes à l'esprit :

« Voici la dernière fois, Messieurs et chers confrères, que j'aurai le bonheur de vous voir réunis dans notre Bocage. Lorsque vous y reviendrez, j'aurai rejoint mes vieux camarades dans les autres mondes qu'ils habitent et où peut-être ils se livrent à leurs goûts favoris d'ici-bas. Mais je ne mourrai pas tout entier. J'ai assuré le sort des collections qui ont fait le charme de toute ma vie. Elles recevront une honorable hospitalité dans la galerie du Jardin-des-plantes de Caen. Je continuerai à les rendre de plus en plus dignes de figurer près de celles de Dumont d'Urville, de Lamouroux, de Chauvin, de Roberge, de d'Isigny. »

Vos collections, excellent ami, seront certes le joyau le plus précieux de notre galerie botanique. Sur cette tombe encore ouverte, nous renouvelons l'engagement que nous avons contracté vis-à-vis de vous, M. Vieillard et moi, de veiller pieusement sur ce précieux dépôt tant que nous existerons, — de le mettre, comme vous le faisiez dans cette charmante et paisible retraite de Lénaudières, à la disposition des nombreux botanistes qui viendront le consulter. Nous nous efforcerons ainsi de rendre au savant qui a passé sa vie à réunir tant de richesses végétales, l'hommage qui devra être le plus agréable à sa mémoire.

Il a fallu des difficultés insurmontables pour empêcher l'administration municipale de la ville de Caen de se rendre à la cérémonie qui nous réunit en ce jour. Elle m'a chargé d'être l'interprète des sentiments de vive gratitude qui l'animent, de dire combien elle apprécie les splendides donations faites à son musée botanique. Elle tiendra à honneur d'installer, comme il mérite de l'être, un herbier qui n'a d'égal en France que celui du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Si René Lenormand a droit à la reconnaissance sans borne des amis de cette charmante science des végétaux, le souvenir de ses vertus privées rendra pour toujours sa mémoire chère à ceux qui l'ont connu. C'était une de

ces natures excellentes, d'une probité antique, comme on est si heureux d'en rencontrer quelquefois dans le monde. Il possédait cette égalité de caractère, cette douceur, cette bonté, cette sérénité d'âme qui répandent tant de charme sur l'existence de ceux qui nous entourent. Aussi quel vide pour tous les siens ! quel vide surtout pour cette compagne dévouée de sa vie, qui avait voulu partager ses goûts et ses travaux, et qui, jusqu'au dernier moment, lui a donné les preuves de l'affection la plus touchante ! Ces deux âmes, si bien faites pour se comprendre, n'en faisaient en quelque sorte qu'une seule, tant elles s'étaient assimilées l'une à l'autre.

Entouré de parents affectueux, d'amis dévoués, sans avoir jamais connu d'ennemis, trop modeste pour avoir suscité des jaloux, honoré de tous, béni d'une foule de malheureux dont sa main discrète soulageait les misères, ses jours se sont écoulés dans la paix et la douceur. Ses seuls moments de tristesse étaient ceux où il perdait un ami, qu'il se faisait alors un devoir d'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. Dieu a permis qu'il s'éteignît sans souffrance, et que son âme, en quittant ce monde, ne fût pas attristée par les angoisses que la séparation de sa bien-aimée compagne lui eût fait éprouver.

In memoria æterna erit justus !
(Ps. CXI, 6.)

Tout le monde, ici, sent profondément l'étendue de la perte que la Normandie et surtout la ville de Vire viennent de faire. Ce concours de citoyens de tout âge, de toute condition, d'opinions diverses, qui accompagnent René Lenormand, atteste, mieux que des paroles, l'affection et le respect que chacun portait à notre ami. A quoi bon dès lors revendiquer pour sa mémoire quelque chose de plus ? Les mêmes regrets sont dans tous les cœurs, les larmes coulent de tous les yeux. Quel plus beau tribut peuvent payer ceux qui restent à celui qui nous quitte !

René Lenormand, du fond de votre tombe, hélas ! trop tôt ouverte, vous devez être satisfait, car vous obtenez en ce jour la récompense de vos laborieux travaux et des bienfaits que vous avez répandus autour de vous : une réputation incontestée parmi les botanistes, et la pieuse reconnaissance de vos concitoyens.

La terre vous sera donc légère !

Au revoir, cher et excellent ami. Dieu, dans son indulgente bonté, vous a déjà placé parmi les siens, car vous avez passé votre vie à étudier les merveilles sorties de ses mains, et vous avez beaucoup prié parce que vous avez beaucoup travaillé.

M. le comte Jaubert exprime les vifs regrets que lui cause la mort de M. Lenormand, et prie la Société de vouloir bien le charger de rédiger une notice sur ses travaux. C'est un hommage qu'il lui

serait doux de rendre à la mémoire de celui qui fut pour lui, durant de longues années, un excellent ami et un correspondant assidu.

La Société ne peut que déférer avec empressement au désir de M. le comte Jaubert.

M. Van Tieghem fait à la Société la communication suivante :

SUR LES CANAUX OLÉIFÈRES DES COMPOSÉES, par M. Ph. VAN TIEGHEM.

II. — MODIFICATIONS DE L'APPAREIL OLÉIFÈRE DANS LES DIVERS GENRES DE LA FAMILLE.

Dans la première partie de ce travail j'ai décrit la structure et le mode de distribution des canaux oléifères dans les divers organes de l'Œillet-d'Inde. Il me reste à étudier les modifications secondaires que cette structure et cette distribution subissent dans les principaux genres des différentes tribus de la famille des Composées.

Racine.

Dans l'organisation primaire de cet organe, sur laquelle j'ai surtout porté mon attention, les canaux oléifères affectent, partout où ils existent, la même structure et la même position. Ce sont toujours, comme dans l'Œillet-d'Inde, de très-étroits méats creusés dans la membrane protectrice dédoublée localement à cet effet, non bordés de cellules spéciales différentes des cellules protectrices elles-mêmes, disposés au dos de chaque faisceau libérien primitif, dont leur cavité n'est séparée que par les cellules plissées et par les éléments de la membrane rhizogène, alternes par conséquent avec les faisceaux vasculaires primordiaux. Ces canaux sont le plus souvent quadrangulaires et associés côte à côte en formant autant d'arcs oléifères qu'il y a de faisceaux libériens ; les méats extrêmes de chaque arc sont seuls triangulaires. Dans le jeune âge, deux canaux consécutifs ne sont séparés que par une seule épaisseur de cellule, ou plus exactement par deux cellules superposées qui les bordent à la fois tous les deux ; mais plus tard ils s'écartent de plus en plus par la division répétée de ces deux cellules au moyen de cloisons radiales qui sont toutes plissées dans la cellule interne. Entre les nouvelles cellules ainsi formées il ne se forme pas de méats oléifères, de sorte que le nombre des canaux primitifs demeure constant. De plus, comme il ne se fait dans les cellules plissées aucune cloison tangentielle, les canaux demeurent toujours en contact avec la membrane protectrice, et ils ne font que la suivre dans son extension pour se distribuer peu à peu uniformément à la périphérie du cylindre central élargi.

Dans aucun cas la racine ne possède, pendant sa période primaire, de canaux oléifères dans son cylindre central, soit dans les faisceaux libériens, soit dans le tissu conjonctif, même quand ce dernier est très-développé et paren-